



TERMES DE REFERENCE

Poste/Fonction	Directeur Pays - TCHAD
Basé à	N'Djamena
Rend compte à	Directeur Régional des Opérations (Siège AP)
Durée du contrat	1 an (renouvelable)
Prise de Poste	Dès que possible

African Parks au Tchad : African Parks Network (APN), www.africanparks.org, est une organisation internationale à but non lucratif qui assume l'entière responsabilité de la gestion directe d'aires protégées dans le cadre de partenariats à long terme avec les gouvernements et les communautés locales. APN applique des principes de gestion d'entreprise et combine les revenus issus de la valorisation de ces aires protégées avec ceux de bailleurs de fonds et donateurs privés. Son objectif est de parvenir, à long terme, à une durabilité à la fois écologique, financière, et sociale de chaque aire protégée afin de contribuer au développement économique et à la réduction de la pauvreté des pays et régions concernées. Actuellement, APN gère 19 aires protégées dans 11 pays – Bénin, Congo-Brazzaville, Malawi, Mozambique, RCA, RDC, Rwanda, Tchad, Angola, Zimbabwe et Zambie – couvrant ainsi une superficie de 11.5 millions d'hectares.

APN a débuté sa collaboration avec la République du Tchad en 2010, assurant la gestion du Parc National de Zakouma et sa périphérie. En 2017, le Ministère en charge de l'Environnement et APN ont signé 2 nouveaux Protocoles d'Accord, l'un d'une durée de 10 ans renouvelables pour la gestion et le Financement du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ), l'autre d'une durée de 15 ans, pour l'appui à la création puis la gestion et le financement de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi (RNCE). AP au Tchad assure aussi la mise en œuvre, en collaboration avec la DCFAP du MPEDD, du Projet Aouk, financé par l'Union Européenne.

Fonction principale

Assurer la représentation légale et institutionnelle d'African Parks au Tchad auprès des Autorités locales, nationales et sous-régionales, et aussi auprès des partenaires institutionnels, techniques et financiers dans le pays.

Fonctions clés

- Représentation légale d'AP au Tchad devant les autorités nationales
- Communication officielle avec les autorités nationales au nom d'AP Tchad
- Gestion quotidienne des mandats contractuels d'AP au Tchad, en collaboration rapprochée avec les autorités de tutelle et tous les acteurs concernés
- Coordination et soutien à l'avancée des dossiers de classement statutaire des Aires protégées
- Coordination et soutien à l'avancée de tous dossiers institutionnels, nationaux et régionaux, impactant directement les opérations de terrain
- Contribution à la stabilité et au développement du portfolio d'Aires protégées sous gestion (ou en incubation) d'African Parks au Tchad





- Contribution aux dimensions opérationnelles lorsque requis (fluidité Siège AP / Bureau N'Djamena / Aires Protégées), incluant notamment les questions sécuritaires
- Communication officielle au nom d'AP au Tchad avec les médias nationaux
- Communication/redevabilité permanente avec le siège AP, les Parcs Managers et le Bureau de N'Djamena
- Organisation des Conseils d'Administration et appui à l'organisation des Conseils de gouvernance des Aires protégées sous gestion

Capacités et expérience recherchées

- Au moins 15 ans d'expérience prouvée dans la conservation des ressources naturelles et la gestion des Aires protégées
- Excellente connaissance des institutions gouvernementales et enjeux relatif à la gestion durables de ressources naturelles du Tchad
- Expérience en médiations, négociations multi-acteurs et gestion des conflits
- Excellent contact humain, capacité de travail en équipe pluridisciplinaire et multiculturelle
- Excellente communication orale/écrite en Français et Anglais ; Arabe tchadien est un +
- Bonne compréhension et adhésion au modèle de gestion d'African Parks
- Autonomie, polyvalence et prise d'initiative
- Dynamisme, pugnacité, diplomatie et loyauté

Relations clés

- Ministère de tutelle de AP au Tchad et Ministères associés (dont celui en charge du Tourisme)
- Toutes Administrations représentantes du Gouvernement
- Tous partenaires institutionnels de AP au Tchad
- Directeur des Opérations Régional (Siège AP)
- Directeurs et Directeurs adjoints des Aires Protégées sous gestion AP Tchad
- Equipe du Bureau de N'Djamena

Indicateurs de succès

- Les accords signés avec le gouvernement du Tchad relatifs au Portfolio d'AP au Tchad sont mis en œuvre et respectés par les 2 parties
- La fluidité des relations entre AP au Tchad, les institutions nationales et régionales est améliorée
- La fluidité des relations entre AP au Tchad, les partenaires techniques, financiers et institutionnels est maintenue et renforcée
- Les opérations et résultats attendus dans les Plans d'affaires des Aires protégées ne sont pas négativement impactées par d'éventuels blocages institutionnels et/ou politico/administratifs
- Les Conseils d'Administrations et de gouvernance se tiennent conformément aux accords en vigueur
- La Confiance du gouvernement du Tchad envers AP comme partenaire est maintenue et renforcée
- La réserve de Faune de Siniaka Minia est déclarée Parc National
- Les accords sur la délimitation des limites de la Réserve Naturelle et Culturelle de l'Ennedi sont finalisés





Durée du Contrat : Contrat à durée déterminée d'un (01) an renouvelable.

Procédure de soumission d'une candidature

Le dossier de candidature comprenant :

- Un CV à jour ;
 - Une lettre de motivation adressée au Directeur Régionale des Opérations de APN siège
 - La/les copie(s) certifiée des diplômes ;
 - Les noms et coordonnées de trois personnes de références ;
-
- envoyer par email à l'adresse suivante: rh.tchad@africanparks.org _ ou déposer au Bureau régional de African Parks Network au Tchad _N'Djamena, Quartier Klémat Porte 63, rue 2359, BP : 510.

La clôture de dépôt des candidatures est fixée au **24 Mai 2022.**

Les candidatures reçues après ce délai ne seront pas prises en compte. Seuls les candidats (es) sélectionnés(ées) seront avertis par mail ou par téléphone ou skype.

